

## CONSEIL MUNICIPAL, ROCHEFORT,

02 juin 2020, 20h.

Présents : Nicole Damaisin, Joëlle Rubaud, Jean-marc Muroi, Jean-Paul Durantet, Yves Argoud, Guillaume George, Jean-Pierre Girod.

Absent excusé : Jean-François Fargère (procuration à Joëlle Rubaud).

Absents : Jocelyne Touvier, Frédéric Debauge.

Secrétaire de séance : Jean-marc Muroi.

### Ordre du jour

1)

Vote des taux d'imposition 2020 :

Madame la maire propose de maintenir les taux d'imposition à leur niveau dans le cadre du vote du budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les taux d'imposition 2020 comme suit :

- taxe d'habitation : 10,79%
- taxe foncière (bâti) : 9,38%
- taxe foncière (non bâti) : 70,16%

2)

Délibération pour une demande de subvention concernant les travaux des portes et SAS d'entrée de l'église :

Madame la maire

- a) rappelle les travaux concernant le remplacement des portes de l'église et la création d'un SAS,
- b) donne le montant total prévu pour ces travaux,
- c) propose de solliciter le soutien de la région dans le cadre du plan régional en faveur de la ruralité.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve le projet concernant les travaux cités ci-dessus, approuve le coût prévisionnel de 20 177 HT, sollicite auprès de la région une subvention au titre du plan régional en faveur de la ruralité, précise que les crédits nécessaires seront inscrits en investissement au budget de l'exercice 2020 et autorise madame la maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

3)

Délibération pour le renouvellement de l'adhésion au Service de prévention des risques professionnels :

Voté à l'unanimité.

4)

Questions diverses :

- Reprise de l'école maternelle, suite au confinement : Après la mise en place du protocole sanitaire, 4 élèves ont été accueillis dès le jeudi 14 mai. A partir du jeudi 4 juin, 11 élèves sont inscrits et leur scolarité sera assurée par groupe, de 5 et 6 enfants. Pas de transport scolaire mais une garderie mise en place et repas de midi pris dans la classe.
- Installation du miroir à l'intersection de la D43 et boucle de Saint Michel.
- Insertion d'un encart publicitaire de la commune dans le prochain calendrier des pompiers afin de marquer son soutien.
- Distribution de masques ainsi que des géraniums le vendredi 05 juin de 17h30 à 19h30 et le samedi 06 mai 10h à 12h à la salle polyvalente ( la fête des parents ne pouvant avoir lieu cette année en raison de la situation actuelle).

Fin de séance : 21h.

